

INTERNATIONAL SAILING FEDERATION

Voile

A. Épreuves (4)

ÉPREUVES MASCULINES (2)	ÉPREUVES FEMININES (2)
Planche à voile Dériveur monoplace	Planche à voile Dériveur monoplace

B. Quota

	QUALIFICATION	PLACES POUR PAYS HOTE	PLACES D'UNIVERSALITÉ	TOTAL
Hommes	44	2	4	50
Femmes	44	2	4	50
TOTAL	88	4	8	100

	QUOTA MAXIMAL PAR CNO
Hommes	2
Femmes	2
TOTAL	4

C. Admission des athlètes

ADMISSION DES ATHLETES
Tous les athlètes doivent se conformer aux dispositions de la Charte olympique en vigueur actuellement. Seuls les athlètes en conformité avec la Charte olympique sont admis à participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse.
Pour être admis aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, les athlètes doivent être nés entre le 1 ^{er} janvier 1998 et le 31 décembre 1999.

D. Système de qualification

PRINCIPES DE QUALIFICATION				
Pour chaque épreuve de qualification, les places obtenues pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse seront attribuées aux :				
<input type="checkbox"/> Athlètes <input checked="" type="checkbox"/> CNO				
QUOTAS POUR LE SYSTEME DE QUALIFICATION	PLANCHE A VOILE GARÇONS	PLANCHE A VOILE FILLES	DERIVEUR MONOPLACE GARÇONS	DERIVEUR MONOPLACE FILLES
Championnats continentaux				
Afrique	1	1	2	2
Asie	3	3	4	4
Amérique centrale et du Sud	2	2	3	3
Europe	4	4	6	6
Amérique du Nord et Caraïbes	2	2	4	4
Océanie	2	2	3	3
Championnats du monde	3	3	5	5
TOTAL	17	17	27	27

Un athlète qualifiera son CNO lors des épreuves de qualification. Le CNO sélectionnera l'athlète qui participera aux Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Épreuves de qualification continentales

Pour la planche à voile et le dériveur monoplace, il y aura une série d'épreuves de qualification continentales. Le site, le format de compétition et l'équipement pour chacune de ces épreuves devront être approuvés par l'ISAF.

Pour permettre à son CNO de se qualifier lors d'une épreuve de qualification continentale, un athlète doit être ressortissant d'un pays du continent en question, tel que défini par l'ISAF.

Championnats du monde

Pour la planche à voile et le dériveur monoplace, il y aura des championnats du monde comme épreuves de qualification. Le site, le format de compétition et l'équipement pour chacune de ces épreuves devront être approuvés par l'ISAF.

Un athlète de n'importe quel continent peut qualifier son CNO lors des championnats du monde.

REPRESENTATION DU PAYS HOTE

Le pays hôte se qualifiera automatiquement pour les quatre épreuves à condition qu'il participe aux quatre compétitions de l'épreuve de qualification pour l'Asie.

QUOTAS POUR LE SYSTEME DE QUALIFICATION	PLANCHE A VOILE GARÇONS	PLANCHE A VOILE FILLES	DERIVEUR MONOPLACE GARÇONS	DERIVEUR MONOPLACE FILLES
Pays hôte	1	1	1	1

PLACES D'UNIVERSALITE

Pour pouvoir recevoir des places d'universalité, les athlètes doivent remplir les critères d'admission définis au point C ci-dessus.

Huit places d'universalité seront offertes aux CNO admissibles, pour autant que le niveau technique le permette.

Pour pouvoir prétendre à une place d'universalité, un CNO doit participer soit à l'épreuve de qualification continentale de son continent, soit aux championnats du monde.

Un CNO ne se verra offrir qu'une seule place d'universalité.

QUOTAS POUR LE SYSTEME DE QUALIFICATION	PLANCHE A VOILE GARÇONS	PLANCHE A VOILE FILLES	DERIVEUR MONOPLACE GARÇONS	DERIVEUR MONOPLACE FILLES
Places d'universalité	2	2	2	2

E. Processus de confirmation des places

PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES DE QUALIFICATION

Immédiatement après chaque épreuve de qualification, l'ISAF écrira aux CNO et aux autorités nationales membres qui se sont qualifiés.

Les CNO auront alors deux semaines pour confirmer par écrit à l'ISAF et au NYOGOC qu'ils utiliseront les places obtenues.

La date limite à laquelle les CNO devront avoir accepté les places de qualification est le 22 juin 2014.

PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES POUR LE PAYS HOTE

Le pays hôte doit confirmer l'utilisation de ses places pays hôte d'ici au 22 juin 2014.

F. Réattribution des places inutilisées**PLACES DE QUALIFICATION INUTILISEES**

Lorsque cela est possible, les quotas pour les garçons et les filles ainsi que ceux pour la représentation continentale établis dans le tableau de qualification devraient être maintenus. Les places de qualification inutilisées ne seront offertes qu'aux CNO ayant participé à une épreuve de qualification.

À l'issue de chacune des épreuves de qualification continentales et sur la base des résultats obtenus à celles-ci, l'ISAF dressera une "liste de réattribution des places inutilisées". Cette liste classera les CNO dans l'ordre des résultats sur chaque continent.

Il y aura trois étapes pour la réattribution des places de qualification inutilisées :

Étape 1)

Lorsque des places seront disponibles, elles seront réattribuées sur le même continent au CNO suivant au classement qui ne s'est pas déjà qualifié dans une épreuve de voile, conformément à la liste de réattribution des places inutilisées.

Étape 2)

Si des places restent disponibles après l'étape 1, les places de qualification inutilisées seront alors réattribuées sur le même continent, conformément à la liste de réattribution des places inutilisées, au CNO suivant au classement qui est déjà représenté dans une autre épreuve de voile, puis dans deux, et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les places de qualification soient utilisées.

Étape 3)

Si des places sont encore disponibles après les étapes 1 et 2, les places de qualification inutilisées seront alors réattribuées à un autre continent. L'ordre de priorité des continents sera le suivant : Afrique, Océanie, Amérique centrale et du Sud, Amérique du Nord et Caraïbes, et Europe. Pour chaque continent, les places seront réattribuées, conformément à la liste de réattribution des places inutilisées, au CNO suivant au classement qui ne s'est qualifié dans aucune épreuve de voile, puis qui s'est qualifié dans une, puis deux, et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les places de qualification soient utilisées.

PLACES POUR LE PAYS HOTE INUTILISEES

Si le pays hôte choisit de ne pas utiliser ses places pays hôte, celles-ci seront réattribuées conformément aux étapes 1, 2 et 3 décrites ci-dessus.

PLACES D'UNIVERSALITE INUTILISEES

Toutes les places d'universalité inutilisées, y compris celles rendues après l'attribution finale par la commission tripartite des JOJ, seront redistribuées conformément à l'étape 3 décrite ci-dessus.

G. Période de qualification

DATE	ÉCHEANCE
Mars 2013	Validation de l'attribution finale des places d'universalité par la commission tripartite des JOJ
1 ^{er} avril 2013 – 8 juin 2014	Période de qualification pour les JOJ
27 juillet 2013 – 3 août 2013	Épreuve de qualification mondiale pour la planche à voile : Championnats du monde de Techno 293 – Sopot, POL
24 – 28 août 2013	Épreuve de qualification mondiale pour le dériveur monoplace : Championnats du monde 2013 de Byte CII – Newport, USA
2 – 7 septembre 2013	Épreuve de qualification continentale de Techno 293 pour l'Afrique : Championnats d'Afrique 2013 – Port Yasmine, TUN
22 – 26 janvier 2014	Épreuve de qualification continentale de Techno 293 pour l'Asie : Championnats d'Asie 2014 – Singapour, SIN
9 – 14 février 2014	Épreuve de qualification continentale de Byte CII, dériveur monoplace, pour l'Asie : Championnats d'Asie 2014, Langkawi, MAS
14 – 16 février 2014	Épreuve de qualification continentale de Techno 293 pour l'Océanie : Championnats d'Océanie 2014 – Auckland, NZL
20 – 23 février 2014	Épreuve de qualification continentale de Techno 293 pour l'Amérique du Nord et les Caraïbes : Championnats d'Amérique du Nord 2014 – Cancun, MEX
27 février – 2 mars 2014	Épreuve de qualification continentale de Byte CII, dériveur monoplace, pour l'Amérique du Nord et les Caraïbes : Championnats d'Amérique du Nord 2014 – Floride, USA
1 ^{er} – 4 mars 2014	Épreuve de qualification continentale de Byte CII, dériveur monoplace, pour l'Amérique centrale et du Sud : Championnats d'Amérique du Sud 2014 – Sao Paulo, BRA
25 – 29 mars 2014	Épreuve de qualification continentale de Techno 293 pour l'Amérique centrale et du Sud : Championnats d'Amérique du Sud 2014 – Mendoza, ARG
17 – 21 avril 2014	Épreuve de qualification continentale de Byte CII, dériveur monoplace, pour l'Océanie : Championnats d'Océanie 2014 – Brisbane, AUS
20 – 27 avril 2014	Épreuve de qualification continentale de Techno 293 pour l'Europe : Championnats d'Europe 2014 – Garde, ITA
21 – 27 avril 2014	Épreuve de qualification continentale de Byte CII, dériveur monoplace, pour l'Afrique : Championnats d'Europe 2014 – Riva, ITA
21 – 27 avril 2014	Épreuve de qualification continentale de Byte CII, dériveur monoplace, pour l'Europe : Championnats d'Europe 2014 – Riva, ITA
22 juin 2014	Date à laquelle les CNO devront avoir accepté les places de qualification et le pays hôte les places pour le pays hôte
8 juillet 2014	Date limite de réception des formulaires d'inscription nominatifs pour tous les sports
16 – 28 août 2014	2 ^{ES} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été – Nanjing 2014